



# Sainte-Martine

Entre terres et rivières

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### **PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE FERMETURE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX – COVID-19**

**Sainte-Martine, le 16 décembre 2020** – La Municipalité avait annoncé une fermeture devancée de ses édifices municipaux pour la période des Fêtes le 7 décembre dernier. Cette période sera prolongée jusqu'au 8 janvier inclusivement. L'accès à l'hôtel de ville sera donc possible à partir du 11 janvier à 8 h 30, quant à la bibliothèque, elle ouvrira ses portes à compter du 12 janvier à 13 h.

#### **QUELS SERVICES SONT MAINTENUS**

L'équipe municipale sera en poste et pourra répondre aux demandes des citoyens par téléphone et par courriel du 17 au 23 décembre puis du 5 au 8 janvier aux heures régulières d'ouverture. Il est important de rappeler que les délais de retours des documents à la bibliothèque ont été prolongés. Les réservations via le catalogue en ligne pourront être faites durant le long congé et les documents pourront être récupérés à la bibliothèque à compter du 12 janvier à 13 h. L'ouverture de la nouvelle zone de travail avec Internet haute vitesse est également remise au 11 janvier à 9 h. Les réservations peuvent être effectuées dès maintenant.

#### **OÙ TROUVER L'INFORMATION**

La Municipalité rappelle à la population l'importance de se tenir informé de l'état de la situation. Le meilleur moyen pour le faire est de consulter régulièrement le site Internet [www.quebec.ca/sante](http://www.quebec.ca/sante). N'hésitez pas à composer le 450 644-4545 si vous souhaitez obtenir plus de précision au sujet de la pandémie.

- 30 -

Source :

Audrey Caza

Responsable des communications

[communication@municipalite.sainte-martine.qc.ca](mailto:communication@municipalite.sainte-martine.qc.ca)

450 427-3050 poste 241